



Communiqué de presse

## Dioxyde de titane : Demain j'arrête...

**Paris, le 25 avril 2019.** Un arrêté de suspension du dioxyde de titane vient d'être publié au Journal officiel du 25 avril 2019. Cet arrêté stipule que l'utilisation de dioxyde de titane dans les biens alimentaires sera suspendue à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour une durée d'un an.

Cette suspension sera prochainement notifiée à la Commission européenne qui aura ensuite 10 jours pour valider ou contester ledit arrêté, cosigné par le ministre de l'Economie et celui de la Transition écologique.

Agir pour l'Environnement et Foodwatch se félicitent de ce premier pas tout en regrettant le nouveau délai accordé aux industriels de la nanomalbouffe. Le fait que seuls les aliments soient concernés par cette interdiction est également source d'interrogation pour Agir pour l'Environnement et Foodwatch. La moitié des dentifrices pour enfants contiennent cet additif dangereux et plus de 4000 médicaments utiliseraient cet excipient pour améliorer l'esthétique des produits vendus.

Alors même que cet additif, lorsqu'il est analysé, se révèle être systématiquement présent à l'échelle nanométrique, Agir pour l'Environnement et Foodwatch s'interrogent sur l'irrespect de la législation européenne sur l'étiquetage et la clémence dont fait preuve la DGCCRF à l'égard des acteurs économiques, pris dans le pot de nanos à de multiples reprises ces trois dernières années.

Le dioxyde de titane est un additif largement utilisé dans de nombreux produits de différents secteurs : alimentaire - appellation "E171" ; cosmétique - "CI 77891" ou "titanium dioxide" ; pharmaceutique - "dioxyde de titane" ou "titanium dioxide" ou "E171".

Une étude très préoccupante de l'INRA en date de janvier 2017 a mis en évidence le développement de lésions précancéreuses dans le côlon et des atteintes au système immunitaire intestinal chez des rats exposés par voie orale à des nanoparticules de dioxyde de titane pendant 3 mois.

Agir pour l'Environnement et Foodwatch maintiendront la pression afin de limiter l'exposition des personnes fragiles au dioxyde de titane dont le seul intérêt est de blanchir ou vernir les produits, notamment dans les dentifrices et médicaments.

### CONTACTS PRESSE

Agir pour l'Environnement : Stéphen Kerckhove, délégué général – Tél. 06 06 88 52 66 – [skerckhove@agirpourenvironnement.org](mailto:skerckhove@agirpourenvironnement.org) - [www.agirpourenvironnement.org](http://www.agirpourenvironnement.org) - [infonano.org](http://infonano.org)

Fondée en 1997, Agir pour l'Environnement est une association nationale de protection de l'environnement. Sa spécificité est de mener des campagnes de mobilisation citoyenne en direction des acteurs politiques et économiques sur divers sujets : santé-environnement, alimentation, climat, biodiversité...Entièrement indépendante financièrement, l'association s'appuie sur un réseau de 14 000 adhérents et 500 000 sympathisants.

foodwatch France : Karine Jacquemart, directrice générale – Tél. 06 68 87 04 04 [karine.jacquemart@foodwatch.fr](mailto:karine.jacquemart@foodwatch.fr)

**foodwatch** est une organisation à but non lucratif qui se bat pour une alimentation sans risques, saine et abordable pour tous et toutes. Elle fait entendre la voix des consommateurs-rices, milite pour plus de transparence dans le secteur alimentaire, et défend notre droit à une alimentation qui ne porte atteinte ni aux personnes, ni à l'environnement. foodwatch est un contre-pouvoir citoyen et lanceur d'alerte dans le secteur alimentaire. foodwatch agit aux niveaux national et européen, et est présente en France, en Allemagne et aux Pays-Bas.